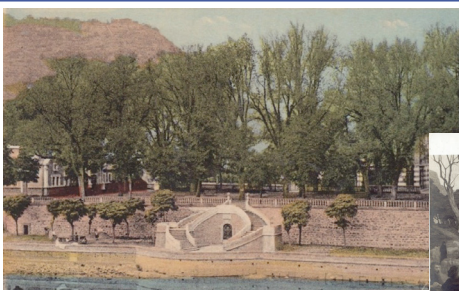


La place des Moines dans le débat des Municipales

Thierry Le Roy

Le 15 mars 2020, deux listes de candidats se disputaient les suffrages des Saint-Antoninois. La Société des Amis du vieux Saint-Antonin a souhaité connaître les intentions de chacune sur les principales questions qui touchent, aujourd'hui, à la défense et à la mise en valeur du patrimoine historique de notre commune. Nous publions ci-dessous les deux réponses que nous avons obtenues.



Réunion-débat 22 octobre 2019

Quelle place des Moines ?

1



Société des Amis du Vieux Saint-Antonin

L'une de ces questions était particulièrement présente dans le débat public de cette période, l'aménagement de la place des Moines. Le projet de la municipalité sortante, publié en août dans le bulletin municipal, avait donné lieu à une réunion-débat organisé le 22 octobre par notre association. Nous publions également dans les pages 26 et suivantes la contribution à ce débat de Caroline Bernard, architecte et membre de l'association.

Notre lettre

*Saint-Antonin-Noble-Val, le 24 janvier 2020
à Monsieur Denis Ferté*

et à Monsieur Philippe Pagès

Objet: Questions aux candidats à l'élection municipale de Saint-Antonin-Noble-Val

Les 15 et 22 mars prochains, les Saint-Antoninois vont élire les nouveaux responsables de la municipalité pour un mandat de six ans.

La Société des Amis du vieux Saint-Antonin, qui s'intéresse depuis longtemps à l'histoire et au patrimoine de la commune, voudrait connaître avant l'élection les intentions des candidats sur les grands sujets de la commune qui lui tiennent à cœur :

1) Le nouveau projet pour le musée de Saint-Antonin, labellisé musée de France en 2002, et dont le « Projet scientifique et culturel », élaboré au niveau du Pays, sera soumis au conseil municipal dès 2020. Sur ce projet, notre association s'est exprimée à plusieurs reprises ces dernières années, dans le sens d'un musée de Saint-Antonin aménagé et géré avec des moyens qui dépassent ceux de la commune, mais qui fasse place, par ses collections, par ses initiatives, par sa documentation, à l'histoire, si riche, de notre ville, ainsi qu'à l'archéologie de la vallée de l'Aveyron, en s'adressant aux habitants autant qu'aux visiteurs

Nous voudrions connaître vos intentions sur le projet, sa programmation, et sur les bâtiments qui leur sont ou seront dédiés (maison romane et maison Muratet).

2) Deux aménagements importants pour la commune sont envisagés à la veille de ces élections :

- Celui de la place des Moines, retardé pour des raisons indépendantes de la volonté de la commune, a fait l'objet d'un débat intense ces derniers mois, que notre association a contribué à lancer et animer. Nous y voyons, à côté d'enjeux majeurs d'urbanisme, des enjeux de patrimoine : patrimoine bâti, que représentent l'escalier et la balustrade historiques qui bordent l'Aveyron ; patrimoine archéologique qui reste à fouiller sous la place et ses abords. Quelles dispositions comptez-vous prendre sur ces deux points ?

- Celui de la chaussée de Roumégous, que l'État envisage d'eraser ou d'échancrer au nom de ce qu'il appelle la continuité écologique, aux dépens du « miroir d'eau » qu'on doit à cette chaussée, devant la place des Moines précisément. Sans la mobilisation de notre association, depuis 2016, et le soutien qu'elle a finalement obtenu de la précédente municipalité, cet aménagement destructeur n'aurait pu être empêché. Comptez-vous suivre la même ligne, ou céderez-vous à la pression des services de l'État en engageant les études et l'aménagement qu'il demande ?

3) Enfin, une question sur les canaux, qui sont l'un des premiers éléments de notre patrimoine. Pendant plusieurs siècles ils ont permis la vie et les activités à l'intérieur des remparts. Ils sont aujourd'hui en très mauvais état et offrent aux touristes et visiteurs une image très négative du soin que nous réservons à notre patrimoine !

Que comptez-vous faire pour en assurer l'entretien ? Et, si possible, pour les valoriser. Par exemple lors d'un aménagement de la Place Mazérac ?

Nous publierons vos réponses sur notre site Internet et dans un courrier à nos adhérents.

Délibéré par le conseil d'administration le 17 janvier 2020

Le président, Thierry Le Roy

Réponse de Philippe Pagès, Liste « 1897 raisons d'agir pour Saint-Antonin », 8 février 2020

Votre association n'est pas seule, à Saint-Antonin, à s'intéresser à l'histoire et au patrimoine de notre ville.

Nous pensons, et notre programme le dit, que le bien-vivre à Saint-Antonin doit beaucoup aux atouts que l'histoire nous a légués, aussi bien le musée à ciel ouvert qu'est notre bourg médiéval, que l'aménagement du site au confluent de deux rivières.

1) Pour le musée de Saint-Antonin, nous en déduisons qu'il est temps que naisse un véritable projet, tournant le dos à des années de fermeture de la maison romane et de l'accès aux collections historiques, archéologiques, ethnographiques de ce « musée de France ». L'acquisition par la commune de la maison « Muratet », d'une part, le travail fait par le Pays Midi Quercy, d'autre part, vont nous donner l'occasion d'avancer de manière décisive au cours de ce manda, en concertation avec la population.

Mais nous entendons que ce musée soit un lieu de rayonnement, et pas seulement de conservation, pour les habitants comme pour les visiteurs attirés par un tourisme à visage humain : un lieu de connaissance, de documentation, de rencontres et de conférences (nous pensons au modèle des universités populaires), qui rende à la commune la fierté de son histoire, et donne aux visiteurs l'envie de revenir.

2) Le site de la place des Moines, au bord de l'Aveyron revêt pour nous trois dimensions.

C'est d'abord le site naturel de la rivière au pied des falaises, avec le « miroir d'eau » dû à la chaussée de Roumégous : nous continuerons, si nous sommes élus, le combat obstiné mené pour sa sauvegarde, en prenant appui sur les engagements récents d'une ministre

(Mme Wargon, en septembre 2019: il n'y aura pas d'aménagement de la chaussée s'il devait baisser le niveau d'eau) contre la pression des services locaux de l'État.

C'est ensuite un enjeu majeur d'urbanisme, qui nous portera à revoir et préciser le projet d'aménagement de la place des Moines en tenant compte de ses usages dans la ville et des besoins des habitants.

Enfin, nous savons la sensibilité des habitants à l'aspect de la place au bord de la rivière, et, si c'est bien leur choix, privilégierons dans cet aménagement la sauvegarde de l'escalier monumental et de sa balustrade historique.

3) Vous parlez aussi, à juste titre, des canaux et de leur état. Sur ce sujet, qui a aussi sa résonance dans l'histoire de la ville, comme sur bien d'autres, nous serons soucieux de mener la concertation avec les associations comme la vôtre.

Merci à vous de votre questionnement, et de faire connaître nos réponses.

Philippe Pagès

Réponse de Denis Ferté, Liste « Saint-Antonin, bien vivre ensemble », 25 février 2020

Suite à votre courrier du 24 janvier 2020, vous trouverez nos réponses à vos questions concernant le programme de l'équipe « Saint-Antonin, bien vivre ensemble » sur divers sujets ayant trait à l'histoire et au patrimoine de notre cité.

1. Le projet de Musée.

La commune de Saint-Antonin possède de riches collections concernant la préhistoire et le Moyen Âge. Ces collections sont enrichies de celles concernant les arts et traditions du XIXe et début XXe siècle, appartenant à la société SAVSA et dont la gestion a été confiée à la commune. Ces collections sont labellisées « Musée de France » depuis 2002.

À ce titre, elles doivent répondre à un certain nombre de critères : recensement, conservation, protection ainsi que mise à disposition de chercheurs et d'exposition au minimum pour des publics restreints.

Tout ce travail a été réalisé pendant cette mandature avec l'aide du PETR en la personne de Gihan Giatti.

À ce jour, les travaux de réalisation du local de conservation doivent démarrer prochainement dans le bâtiment de l'orangerie pour un montant de 326 000 € (hors taxes)

Les collections étant sécurisées, il conviendra de les valoriser au sein d'un musée qui aura pour vocation de :

- présenter à notre population toute la richesse de son histoire locale et à travers elle tous les aspects culturels, religieux, économiques qui en découlent encore aujourd'hui.

- présenter à nos visiteurs, proches ou lointains, cette histoire locale sous forme ludique et pédagogique, avec des moyens modernes, de manière à enrichir leur promenade en ville dans la mesure où celle-ci est déjà un musée à ciel ouvert.

- accueillir des groupes, scolaires ou autres, tout au long de l'année, permettant un élargissement de la « saison touristique »

- et donc potentiellement accueillir une clientèle plus « culturelle » en résonance avec l'abbaye de Beaulieu: patrimoine moyenâgeux urbain / religieux.

- créer quelques emplois locaux directs ou indirects.

Plusieurs localisations de ce futur musée étaient possibles. L'achat par la commune de la maison Muratet ainsi que la labellisation Grand Site Occitanie ont permis de formuler l'hypothèse de sa localisation dans l'ensemble Maison Romane / Maison Muratet. Je me suis personnellement impliqué dans cette opération, avec le soutien de Christian Viron, qui

permet une implantation en cœur de ville, dans un lieu classé monument historique.

Un programme de travaux de consolidation en urgence et de mise hors péril est actuellement en cours pour un montant de 300 000 € (hors taxes)

Notre projet consiste en la réalisation d'un musée présentant nos collections, enrichies de collections extérieures et racontant l'histoire millénaire de Saint-Antonin.

Ce projet sera conditionné à sa validation par le futur Projet Scientifique et Culturel auquel participera, bien sûr, la SAVSA, les différents partenaires administratifs, financiers. les experts universitaires associés et la population au travers d'une commission spécifique.

L'étude préalable devra aussi aborder l'aspect juridique de la gouvernance du futur musée ainsi que les aspects financiers de sa gestion. Toutes les options étant possibles, communale, intercommunale, mutualisées à l'échelle du PETR, (pays d'art et d'histoire) ou du département, dans une recherche de gestion financière équilibrée qui semble possible, au regard de différents exemples régionaux.

2. Place des Moines

Le projet initial de la municipalité était l'aménagement de la place Mazérac mais l'éboulement du mur de la place des moines à l'hiver 2015 nous a conduits à reporter notre projet.

Un premier travail de la commission « Aménagement du bourg », à laquelle participent plusieurs membres de la société, a permis de mettre en évidence les faiblesses de la place dans son ancienne configuration.

La phase suivante, confiée au cabinet E8Architecture, architecte local, a permis, au travers d'une étude de voisinage et d'ateliers publics de proposer les critères de réalisation de la future place des moines. Ces critères,

largement validés par la commission et le bureau municipal, proposent une ouverture vers la ville, une incitation à se rapprocher de la rivière et un maintien du caractère festif de la place.

Le cabinet d'étude choisi a proposé plusieurs esquisses, le premier projet a été sélectionné par la commission « Aménagement du bourg ».

Une communication forte, dans le bulletin municipal, a été établie tout au long de l'étude.

Cependant notre équipe a fait savoir que, si elle est élue, deux points marginaux seront réexaminés car faisant partie des critères retenus, ils n'ont pas été suffisamment pris en compte par le cabinet d'étude: la sécurité le long du boulevard et l'aménagement paysagé.

Le permis de construire sera alors rapidement déposé pour un début des travaux à l'automne 2020.

3. La chaussée de Roumégous

Notre équipe est très attachée à la préservation du miroir d'eau et donc à la conservation de la chaussée de Roumégous. L'assurance par Madame la Ministre Emmanuelle Wargon de sa garantie de non-destruction, va dans le bon sens, nous saurons le rappeler aux autorités administratives si nécessaires.

Nous poursuivrons dans le même temps, si nous sommes élus, nos recherches sur la faisabilité d'implantation de production hydro-électrique avec plusieurs intervenants afin de sécuriser encore plus cette chaussée.

4. Les canaux

Un sondage a été réalisé en 2015 en bas de la place Mazérac et a permis de montrer la faisabilité d'une réouverture du canal dans le cadre de notre projet d'aménagement de la place Mazérac, dans l'esprit de « Cittaslow »

En ce qui concerne l'entretien de ces canaux, la commission centre bourg sera char-

Extrait du document présenté à la réunion publique (disponible en ligne sur le site Savsa.net) : « une place s'aménage par rapport à une fonction ».

On peut consulter la transcription intégrale de ce débat et tous les documents présentés sur le site Internet de notre association (savsa.net).

gée de proposer des solutions pour cette action, éventuellement avec le concours de la population, et notre adjoint en charge des travaux sera chargé de veiller à sa bonne réalisation.

J'espère que nos réponses éclaireront la Société des Amis du Vieux Saint-Antonin. Société que nous soutenons sans réserve quand elle agit dans le domaine de l'histoire et du patrimoine, mais sur laquelle nous nous interrogeons quand elle chape-ronne des réunions publiques sur la démocratie participative comme en février et mars 2019.

Denis Ferté



Ouverture – Rappel en images : une place, la place... - Proposition soumise à la mairie - Débat

2/ RAPPEL : A QUOI SERT UNE PLACE EN VILLE ?

> Une place est selon les urbanistes, un « vide qui tient le plein »

Respiration qui permet à la ville de fonctionner
Plusieurs types de place

- **la place civique** : près des institutions du pouvoir (mairie, église) : elle comporte souvent un monument

- **la place de marché** : là où bat le cœur de la vie sociale : marché, commerces, lieux de sociabilité

- **la place de déassement** : se mettre à l'écart de l'agitation ; square, jardin public, kiosque à musique ou espace en retrait, clos même symboliquement, protégé... en étant accessible à tous

Ces places sont souvent mises à mal par le stationnement qui accapare les vides...

11



Société des Amis du Vieux Saint-Antonin

Ouverture – Rappel en images : une place, la place... - Proposition soumise à la mairie - Débat

2/ Et la place des Moines ?

> La place des Moines est la version XIX-début XXe siècle de l'urbanisme de St-Antonin avec une esthétique qui reflète la mode d'alors du thermalisme

> un lieu de déassement, de loisirs (la promenade, le jeu des enfants, les fêtes), sur une esplanade

> un espace aéré dans une ville serrée

> un belvédère où on admire l'Aveyron et le Roc d'Anglars, le balcon

> C'est donc une place de « far-niente » où l'on vient pour ne rien faire

Elle tirait son charme de deux conjonctions liées sur le thème de l'eau :
> l'Aveyron (l'eau sauvage) et l'eau thermale (eau domestiquée par la médecine).

Une esthétique typique de la « belle époque »

La place est à la fois « dans la ville » et un peu à l'écart »
la balustrade est le symbole de ce lien :

clos-ouvert

14



Société des Amis du Vieux Saint-Antonin

La place des Moines en débat

Le 22 octobre 2019, se tenait une réunion-débat sur le projet d'aménagement de la place des Moines.

À cette occasion, deux Saint-Antoninoises, Silène de Baudouin, urbaniste et Caroline Bernard, architecte et membre de la SAVSA, ont présenté un travail critique du projet de la mairie. Il a inspiré une exposition en ville avec des échanges pendant les semaines qui ont suivi.

Nous publions également ci-après la contribution à ce débat de Caroline Bernard, architecte et membre de l'association. >>>>>

Silène de Baudouin expose ses réflexions d'urbanisme et ses propositions concernant la Place des Moines.

La place des Moines en question

Contribution de Caroline Bernard, architecte et membre de la Société des Amis du vieux Saint-Antonin, au débat organisé par notre association le 22 octobre 2019. Ce texte et les dessins qui l'accompagnent ont été repris lors de l'exposition ouverte le 5 novembre 2019 au bar du Café de la Halle.

C'est seulement en août 2019, dans le bulletin municipal que les habitants de Saint Antonin ont découvert le contenu du projet de la place des Moines.

Ce qui me frappe, c'est d'abord la manière dont ce projet a été mené. D'une part, la municipalité n'a organisé qu'une seule réunion publique, le 27 juin 2016, qui a rassemblé une petite trentaine de personnes. D'autre part, je déplore que certaines préconisations exprimées par Franck Boyer (architecte mandaté pour la réalisation du diagnostic) n'aient pas été prises en compte telles que l'étendue de la zone d'étude¹, la question des fouilles archéologiques² et le travail de concertation avec les habitants³. Ces manquements expliquent en partie le résultat controversé de ce projet : une place aseptisée qui nie l'identité des lieux.

Ce nouvel espace tient davantage d'un non-lieu de périphérie urbaine que de l'histoire thermique de Saint-Antonin. Ainsi donc

disparaît à la fois sa cohérence et sa poétique de belvédère, l'Aveyron et les berges ne se dévoilant qu'au dernier moment, créant un effet de surprise. Conserver cet effet participe du plaisir de la découverte, tout n'est pas donné tout de suite...!

Hélas, le projet de la municipalité préfère des installations fonctionnelles comme les linéaires de barrières métalliques, préfère la transparence au dévoilement.

Curieusement, les gradins, imaginés pour admirer la vue, manquent leur objet. C'est un paysage mutilé par des barreaux que nous sommes invités à contempler... l'été, assis sous un soleil de plomb. Car d'ombre, il n'y a pas puisque ces gradins occupent une grande partie de la zone de plantation autorisée par la DRAC⁴. Côté route, les potelets en métal qui remplacent les balustres servent aussi cette volonté de transparence, de la vue immédiate, donnée, sans surprise. C'est pourquoi le stationnement en ligne qui longe la place est supprimé à la

faveur d'un parking « en bataille » au pied du magnolia, pénétrant la place tout proche de l'entrée principale de l'édifice des anciens thermes, c'est-à-dire exactement au-dessus des vestiges du chevet de l'abbaye enfouie. Il en résulte un espace « abstrait » sans frontière ni seuil d'entrée qui confond la route avec la place, fidèle aux principes de fluidité et d'osmose chers aux aménageurs modernes.

Avant de détruire un ouvrage, disait William Morris, posons-nous toujours la question « *pouvons-nous en construire un meilleur ?* »

Les esquisses, que je vous présente ici, la place, les berges, la passerelle, proposent un autre regard, celui d'un lieu vivant, humain où le passé est familier, où l'attention est portée au paysage, à l'histoire des lieux et à l'architecture.

Les balustres, qui ont l'avantage d'exister, pourraient être restaurés côté route et continueraient de protéger les enfants du trafic automobile. Côté rivière, pour satisfaire aux normes (interstice de 11 cm), les balustrades pourraient être assorties d'une barre ronde d'acier brut entre chaque colonne. Les moules ayant été conservés, il est possible de reconstituer celles qui ont disparu ou qui sont trop abîmées. Ce parapet du belvédère est à la fois protecteur et accueillant, c'est-à-dire suffisamment haut, plein et épais pour que l'on puisse s'accouder confortablement et admirer le miroir d'eau, la falaise, le ciel.

La place serait plantée d'arbres, non pas en ligne mais en bouquet, dispensant ainsi des coins d'ombre plus vastes. Les jardiniers de la mairie, Richard et Cathy, sauront choisir les essences les plus adaptées. Peut-être des micocouliers du midi pour leur silhouette majestueuse et la qualité de leur ombre. On pourrait s'asseoir dessous dans des fauteuils en bois. On tirerait peut-être une table, laissée plus loin. Ce sont des artisans d'ici qui les auraient fabriqués. Peut-être même boirait-on un verre qu'on serait allé chercher à la buvette de la place ou à la fontaine de la source du Bouteillou près du restaurant.

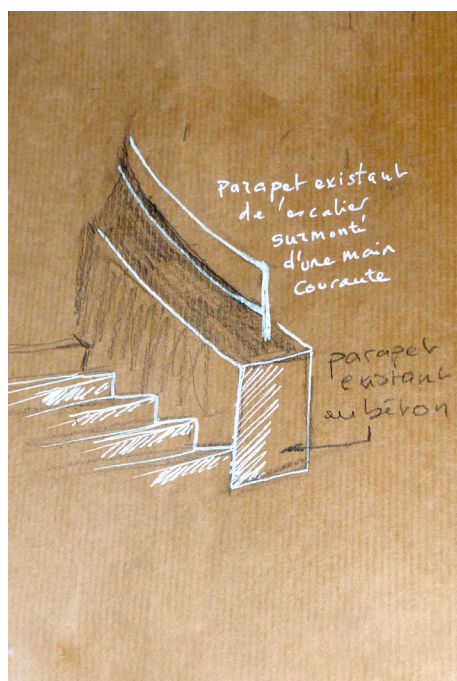
On peut descendre aux berges par l'escalier monumental : mise en scène majestueuse d'une descente à la rivière. Sur ce massif en béton (originellement bâti en pierre de calcaire mais reconstruit en béton après la crue de 1930 ainsi que les balustres) court une végétation depuis l'alcôve au creux de l'escalier. Une ou deux lisses parallèles en barre ronde d'acier brut, fabriquées et posées par un ferronnier du coin, surmontent le garde-corps, jugé trop bas au regard des normes actuelles de sécurité. En amont, la balade se poursuit sur la rive vers la ruelle du restaurant pour remonter vers le bourg; en aval, vers les prairies du Roumegous en empruntant la passerelle étroite qui enjambe la Bonnette.

Ces esquisses sont une illustration de ce que les habitants pourraient apporter à leur lieu de vie, si les élus savaient les intégrer largement aux décisions publiques qui les concernent.

La place des Moines est le lieu d'ancrage géographique et historique de Saint-Antonin. À l'origine, au confluent de l'Aveyron et de la Bonnette, au pied des falaises, il y a la naissance d'une cité, il y a l'abbaye bénédictine du IX^e siècle, le cimetière et le jardin des moines. Pour prendre soin de ce millénaire d'histoire, il faut prendre le temps. Ce lieu emblématique mérite autre chose qu'un projet prêt-à-posé : être attentif à son paysage, son histoire, chercher sa profondeur. Nous pourrions alors envisager le travail des fouilles archéologiques non pas comme un trou à reboucher mais comme un chantier à suivre, à observer⁵. La fabrique d'un musée, le voilà, à ciel ouvert, où l'histoire se découvre et se construit. Autour demeure un autre temps, celui des thermes car on aura compris et respecté la cohérence de l'ensemble thermal : l'édifice, l'escalier, le miroir d'eau, la fontaine et les balustres.

Ce qui nous préoccupe aujourd'hui est bien plus que le projet d'aménagement d'une place, c'est la question entière du patrimoine.

Quelle appropriation collective du bien commun et comment l'habiter ? Comment se réapproprier l'histoire, la ville et comment restaurer ? Élaborons une réponse commune ! Que les habitants concourent à connaître l'usage des choses. Que les hommes de l'art réparent avec soin, intelligence et sobriété, à commencer par l'architecte restaurateur : « *qu'il soit frugal de ses propres*





imaginations ! » s'exclamait Victor Hugo. Que les élus veillent au débat des questions communes en se gardant de toute langue de bois, faux semblant, démagogie ! Déplorant que « les dévastateurs ne manquent pas de prétexte », Hugo écrivait à propos de la tour de Laon : « et elle a été démolie ! Et cela s'est fait ! Et la ville a payé pour cela ! On lui a volé sa couronne et elle a payé son voleur ! »⁶

Caroline Bernard

1 Diag p. 6 La zone d'étude doit prendre en compte l'ensemble des zones associées cf l'exposé de Silène de Baudoin (site SAVSA).

2 Le travail de fouilles préventives mené par Bernard Poissonnier l'a conduit à proposer de poursuivre le travail en fouilles d'études programmées.

3 Diag p. 44 « il est attendu que l'équipe de Maîtrise d'oeuvre mette en place une démarche de projet participative et qu'elle soit sensible aux enjeux paysagers et patrimoniaux ».

4 Comme l'indique la DRAC suite au rapport de fouilles préventives de l'INRAP menées par Bertrand Poissonnier. La DRAC émet avis et prescriptions directement à la Mairie. Nous n'avons pas la connaissance de ces informations qui sont pourtant nécessaires et primordiales.

5 Une proposition a été faite à la municipalité par deux archéologues de mener des fouilles par carrés de 10m². Ces chantiers d'été (propres et sans engins TP) seraient réalisés par des étudiants archéologues, pour un budget n'excédant pas 30 000€ sur 10 ans.

6 *Guerre aux démolisseurs !*, Victor Hugo, 1825.